

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille onze, le 28 AVRIL , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Guy MOREAU

Date de convocation du Conseil communautaire : 11 avril 2011

Etaient présents :

- **ARCINS** : Claude GANELON, Daniel PARABIS
 - **ARSAC** : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
 - **CANTENAC** : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Fabienne OUVRARD
 - **CUSSAC** : Dominique FEDIEU pouvoir à Jean-Luc NABET, , Emile MEDINA, Jean-Luc NABET
 - **LABARDE** : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
 - **LAMARQUE** : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
 - **LUDON-MEDOC** : Joseph FORTER, Benoît SIMIAN, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
 - **MACAU** : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Sylvain LALANNE, Philippe MARQUIS MARCELLIN, Marie-Claudette DARASPE
 - **MARGAUX** : Jacqueline DOTTAIN, Serge FOURTON, Guy MOREAU
 - **LE PIAN-MEDOC** : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Anne-Marie BENTEJAC, Josette JEGOU, Michel LANCADE, Annick MORA
 - **SOUSSANS** : Pierre-Yves CHARRON, Ludovic LALANDE pouvoir à Pierre-Yves CHARRON
- Absents, excusés :** Pascal GALLEGO, Bernard FRAICHE

Concerne : 2011-2804-03 – AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2010

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif relatif à l'exercice 2010, il convient de procéder à l'affectation des résultats de la section de fonctionnement afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 1 190 961,59 €, à affecter sur l'exercice 2011.

Vu les articles L.2311-5 et R.2311-11 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité de déterminer les résultats de l'exercice 2010 et de les affecter à l'exercice en cours ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **détermine** les résultats du budget principal pour l'exercice 2010 comme suit :

➤ Section de fonctionnement :

A. Résultat de l'exercice.....	683 766,68 €
B. Résultats antérieurs reportés.....	507 194,91 €
C=A+B. Excédent cumulé à affecter.....	1 190 961,59 €

➤ Section d'investissement :

D. Capacité de financement de l'exercice.....	-704 085,04 €
E. Solde d'exécution reporté.....	554 929,87 €
F=D+E. Solde d'exécution cumulé.....	-149 155,17 €

➤ Restes à réaliser :

G. Restes à réaliser en recettes.....	111 370,00 €
H. Restes à réaliser en dépenses.....	664 705,30 €
I=G-H. Solde des restes à réaliser.....	-553 335,30 €

▶ **affecte** les résultats au budget supplémentaire de l'exercice 2011 comme suit :

- Compte **D001** : besoin de financement d'investissement reporté- 149 155,17 €
- Compte **R1068** : excédent de fonctionnement capitalisé..... 702 490,47 €
- Compte **R002** : excédent de fonctionnement reporté.....488 471,12 €

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 28 avril 2011

